

# Compte-rendu du Conseil Municipal du 23 mars 2015 à 20h30

Tous les membres du Conseil étaient présents sauf Mme Denise ANCELIN qui donne pouvoir à M. Samuel MARQUES.

M. Samuel MARQUES est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

## Ordre du jour

- Approbation du dernier conseil
  1. Taux d'imposition 2015
  2. Budget Primitif COMMUNE 2015
  3. Budget Primitif ASSAINISSEMENT 2015
  4. Budget Primitif EAU 2015
- Questions diverses

### **COMPLEMENT A L'ORDRE DU JOUR :**

5. Budget Primitif LOTISSEMENT 2015

## Approbation du dernier conseil

Le compte rendu de la séance du 23/02/2015 est adopté.

Le Maire certifie avoir affiché le compte-rendu de cette séance à la porte de la mairie le 26/02/2015.

### **1. Taux d'imposition 2015 (7.2.1 – vote des taux d'imposition)**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de laisser les taxes aux taux actuels pour l'année 2015, c'est-à-dire :

- |                              |         |
|------------------------------|---------|
| • Taxe d'habitation :        | 16,76 % |
| • Taxe foncière (bâti) :     | 11,38 % |
| • Taxe foncière (non bâti) : | 28,91 % |
| • CFE :                      | 14,70 % |

Le conseil, après en avoir délibéré, **accepte à l'unanimité.**

## **2. Budget Primitif COMMUNE 2015 (7.1 – décisions budgétaires)**

Après présentation du budget primitif de la commune par M. le Maire, le conseil municipal l'**approuve à l'unanimité** :

**FONCTIONNEMENT**  
Dépenses : 493 026,15 €  
Recettes : 493 026,15 €

**INVESTISSEMENT**  
Dépenses : 319 297,22 €  
Recettes : 319 297,22 €

## **3. Budget Primitif ASSAINISSEMENT 2015 (7.1 – décisions budgétaires)**

Après présentation du budget primitif de l'assainissement par M. le Maire, le conseil municipal l'**approuve à l'unanimité** :

**FONCTIONNEMENT**  
Dépenses : 78 644,71 €  
Recettes : 78 644,71 €

**INVESTISSEMENT**  
Dépenses : 203 601,14 €  
Recettes : 203 601,14 €

## **4. Budget Primitif EAU 2015 (7.1 – décisions budgétaires)**

Après présentation du budget primitif de l'eau par M. le Maire, le conseil municipal l'**approuve à l'unanimité** :

**FONCTIONNEMENT**  
Dépenses : 14 386,12 €  
Recettes : 14 386,12 €

**INVESTISSEMENT**  
Dépenses : 11 723,58 €  
Recettes : 11 723,58 €

## **5. Budget Primitif LOTISSEMENT 2015 (7.1 – décisions budgétaires)**

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif du lotissement de la Vigne au conseil municipal et après en avoir délibéré et **à l'unanimité**, décide d'approuver les montants suivants :

### **FONCTIONNEMENT**

Dépenses : 598 094,51 €

Recettes : 598 094,51 €

### **INVESTISSEMENT**

Dépenses : 511 275,51 €

Recettes : 511 275,51 €

## **Questions diverses**

- Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a contacté une entreprise pour réaliser diverses interventions des espaces verts durant l'arrêt maladie de l'employé municipal.
- Une autre entreprise réalisera trois fois par an le balayage des caniveaux de la commune.
- La charrette installée pour la décoration sur la place de l'ancien lavoir est en mauvais état et devient dangereux pour les enfants.  
Il est décidé de le mettre en vente en envoyant une annonce dans différentes communes dans un premier temps.  
Ainsi la place sera plus libre pour les jeux des enfants.  
De plus un grillage est prévu le long du ruisseau où il y a un enrochement.
- Une mise aux normes de l'espace jeu à l'aire de jeux sera réalisée par la même entreprise que les espaces verts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 06.